

NIDAU

Le Conseil de ville accepte le crédit de 211 000 fr. pour les élèves francophones

Par 15 voix contre 13 et deux abstentions, le Conseil de ville de Nidau a accepté hier soir le crédit de 211 000 francs nécessaire à assurer les frais de transports des élèves romands de la commune qui fréquentent les écoles biennoises. Ce montant permet de couvrir les transports durant l'année scolaire 2013-2014. L'exécutif nidowien sera amené dans les prochains mois à décider si la petite ville entend offrir à ses petits citoyens francophones une formation dans leur langue ou si ceux-ci doivent s'accommoder du cursus alémanique. Tous les détails dans notre édition de samedi. ● **BT-MAS**